



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

L'organisation des temps partiels a été conduite, cette année, de façon catastrophique. La gestion du second mouvement a été tout aussi chaotique. Nous en sommes à la deuxième modification des affectations, et nous sommes à la veille, nous, organisations syndicales, de recevoir les documents préparatoires et veiller ainsi, au respect des règles paritaires.

Il ne manque sans doute pas de bonnes raisons pour expliquer ces dysfonctionnements et nous ne faisons de procès d'intention à personne. Cependant, ces dysfonctionnements mettent en péril les fondements du paritarisme, vident de son sens le principe-même du dialogue social, empêchent tout contrôle syndical sur la régularité des opérations et sèment le doute dans la profession sur l'égalité de traitement entre tous les agents.

C'est pourquoi nous ne pouvons accepter sans réagir ces pratiques qui, d'une part décrédibilisent les organisations syndicales auprès des personnels et qui, d'autre part renvoient l'image délétère d'une administration qui fait et défait le travail paritaire au mépris des personnels et de leurs représentants.

Mais ce n'est pas là la seule entorse inquiétante au paritarisme et au dialogue social que nous avons constatée cette année.

Nous citerons d'abord pour mémoire l'épisode fâcheux de la nomination à la rentrée dernière d'une collègue sur Aragnouet ceci au mépris de toutes les règles du mouvement, règles qui rappelons-le sont le fruit d'une longue et parfois douloureuse construction paritaire. Anecdotique, direz-vous. Emblématique selon nous. Nous pourrions ajouter à cela un exeat en dehors de tout contrôle et sur décision discrétionnaire de M l'Inspecteur d'Académie, accordé l'an dernier à une PE, conjointe d'un chef d'établissement,. Ces pratiques, comme nous l'avons indiqué lors d'une précédente CAPD détériorent la confiance de nos collègues dans l'équité au sein de notre institution. L'on pourrait enfin parler de l'accueil des PE stagiaires auquel les syndicats ne sont plus vraiment invités à participer : présence et intervention des organisations syndicales lors de la réunion de prérentrée les années précédentes, unique proposition d'une rencontre à la pause méridienne une semaine après la rentrée, un mercredi, pour les stagiaires qui passeraient à proximité de la machine à café de l'ESPE de Tarbes à ce moment-là.

Mais nous reviendrons surtout sur des faits plus inquiétants.

- En groupe de travail préparatoire à la carte scolaire, les syndicats faisaient traditionnellement remonter des corrections d'effectifs transmises par les écoles. Après vérification, vos services les prenaient en compte et un tableau modifié des effectifs prévisionnels servait alors de base de travail. Cette année, aucune modification n'a été prise en compte. Pourquoi ? Est-ce parce que prendre en compte ces modifications vous aurait obligé à modifier des décisions déjà arrêtées avant toute concertation ?
- A l'issue du CTSD, un document préparatoire au CDEN était traditionnellement transmis aux organisations syndicales. Quelle n'a pas été notre surprise cette année de recevoir les documents préparatoires au CDEN avant que le CTSD se soit tenu !!! Comme si tout était écrit à l'avance ... et que là aussi la concertation était un exercice de pure forme.

Un constat s'impose : Ici comme ailleurs, car la pratique est hélas courante dans nos sociétés modernes, on se préoccupe plus d'organiser le spectacle du dialogue que le dialogue lui-même. Mettre en scène le dialogue est chose aisée : il ne manque pas de tables, rondes ou carrées, il ne manque pas de chaises pour mettre autour, il ne manque pas de gens à asseoir dessus, il ne manque pas d'esprits habiles pour faire semblant de parler, d'écouter, de répondre, de prendre en compte la position de l'autre. Mais pour sortir du simulacre et de la parodie, pour qu'il y ait dialogue, cela ne suffit pas. Certes, parfois, il y a du débat, thèse contre thèse. Mais l'objectif du débat n'est pas de construire, il est de convaincre. L'objectif du débat n'est

pas d'avancer, il est de gagner à sa cause. Le débat n'est pas le dialogue. Le débat est même le contraire du dialogue.

Pour qu'il y ait dialogue, il faut qu'il y ait interpénétration des arguments convergents et divergents, volonté sincère de tous les participants de contribuer à l'invention d'un entre-deux. Dialoguer, c'est accepter le risque de devoir modifier sa perspective, son entrée dans la problématique commune.

Depuis le début du Protocole, si les débats n'ont pas manqué, à aucun moment nous n'avons vu le dialogue à l'œuvre. Les résultats de cet état de fait se manifestent de façon très visible, soit dans la rue, soit à travers la presse à laquelle vous dites être abonné, soit par des diffusions de tracts à la population, soit par des occupations d'écoles, comme vous l'avez souligné à plusieurs reprises ici-même. Car lorsque les différents acteurs censés participer à la réflexion engagée, ne se sentent ni représentés, ni écoutés, ni même entendus, il ne leur reste que peu de marge pour parvenir à faire valoir leurs désaccords et leurs propositions. La paix sociale ne peut naître que du consensus, du pas que chacun fait vers l'autre et qui permet de mettre en place une solution équilibrée et acceptée par tous. Mais cela demande du temps, de la volonté, et surtout de croire en l'intelligence collective comme plus experte à résoudre des problèmes qui la concernent directement, que quelque avis d'expert hors sol posant un regard brouillé par des tableaux excel.

A trop se payer de mots, nos démocraties se mettent en péril, jettent de l'huile sur le feu des exaspérations citoyennes et font le lit de tous les extrémismes. A tous les échelons de la décision, faire semblant d'entendre les raisons de l'autre sans jamais les prendre en compte discrédite le contrat social et font qu'ils sont de plus en plus nombreux à écouter les sirènes de dérives autoritaires que personne autour de cette table, de cela nous sommes sûrs, n'appelle de ses vœux.

Nous le répétons, mimer le dialogue n'est pas dialoguer. Et cette ruse -même si elle permet des victoires au coup par coup- ne résiste pas à l'épreuve de la durée. Car pour reprendre la célèbre formule de Michel Audiard : "Il ne faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages" et vient un moment où plus personne n'est dupe « de ce monologue élogieux que les décideurs déroulent à l'envi ». Quand ce moment arrive, les démocraties entrent dans la zone de tous les dangers.

Les commissaires paritaires du SNUipp-FSU 65  
Roselyne BERGE SARTHOU  
Sylvain BOISSEAU  
David CASTEBRUNET  
Sylvette LE MOAL